

**L'hon. M. Pearson:** Je l'espère! Voici néanmoins bordure du canal, lesquelles serviront d'appât aux industries qui, depuis longtemps, sont réclamées dans cette partie de ma circonscription. Au fait, l'établissement d'industries à cet endroit créerait des emplois rémunérateurs et stables dans un secteur de ma circonscription.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Pearson:** Pourquoi ne pas inscrire un crédit qui représente le coût estimatif de l'entreprise? Que le gouvernement ait besoin de plus d'argent, il peut aussi bien dépasser 10 millions qu'un dollar. Pourquoi inscrire un crédit d'un dollar quand il s'agit de mettre en œuvre une politique d'importance nationale et internationale dont les répercussions auront une portée incalculable.

**M. Winch:** Monsieur le président...

**M. le président:** L'honorable député veut-il poser une question? Sinon, d'autres honorables députés ont manifesté le désir de prendre la parole. Je sais qu'il y a eu un débat sur une certaine question mais j'essaie, conformément à la coutume établie, d'accorder la parole aux honorables députés qui en ont manifesté le désir.

(Texte)

**M. Bourbonnais:** Monsieur le président, je désire en premier lieu féliciter l'honorable ministre des Transports (M. Balcer) pour la politique franchement progressive qu'il a énoncée hier relativement au cabotage sur les eaux canadiennes et à la construction maritime.

N'en déplaise aux membres de l'opposition qui se répandent en récriminations contre cette politique énoncée par le gouvernement, je suis convaincu qu'elle est un «actif» qui contribuera à régler le problème auquel fait face cette industrie, en améliorant la situation dans un domaine qui a été ignoré pendant des années par l'administration précédente.

Je désire également remercier l'honorable ministre des Transports qui m'a si aimablement appuyé dans toutes mes démarches au sujet du canal Soulanges.

L'automne dernier, à la demande des commentants de Vaudreuil-Soulanges, l'honorable ministre a bien voulu user de son influence pour faire accélérer l'exécution des travaux sur des jetées qui remplacent aujourd'hui les ponts tournants sur le canal Soulanges.

À la demande de ces mêmes personnes, l'honorable ministre a bien voulu consentir à réserver une partie des propriétés situées en

Malgré l'offre de la province de Québec de prendre possession de tout le canal Soulanges, ce qui aurait soulagé et débarrassé l'honorable ministre d'une tâche onéreuse, celui-ci, en dépit de ses nombreuses occupations, s'est imposé des heures de travail supplémentaires dans l'intérêt d'une population qui lui est reconnaissante de son dévouement. Qu'il me soit permis, ici, de l'en remercier tant en mon nom qu'en celui de mes commettants. Parlant de l'offre de la province de Québec de reprendre en entier les propriétés longeant le canal Soulanges, je dois établir qu'à première vue il faut être plus que réaliste pour ne pas l'accepter immédiatement, car les décisions à prendre auront un effet sur l'avenir économique de toute une région. Je crois qu'il faut, par tous les moyens, assurer la prospérité à une région qui mérite d'être mise en valeur. Le ministre de la Pêche et de la Chasse de la province de Québec désire obtenir toutes les propriétés en bordure du canal Soulanges afin d'y établir un centre de pisciculture et d'y aménager des terrains de campement et des parcs pour les touristes. Nous approuvons tous ces projets et nous éprouvons de l'admiration envers ceux qui les ont conçus.

La raison de notre refus de vendre une grande partie de ces terrains à des particuliers était que nous les réservions pour le ministère de la Chasse et de la Pêche de la province de Québec.

Toutefois, dans Vaudreuil-Soulanges, on craint que le transfert du canal au gouvernement provincial n'entraîne des ennuis.

Depuis quelques mois, en effet, des centaines de fonctionnaires provinciaux, qui avaient perdu leur emploi, ont été remplacés par des partisans du nouveau parti, et ce, grâce aux directives d'un groupe que l'on appelle les «patronneux».

La population de Vaudreuil-Soulanges n'aimerait pas que l'on profite des projets élaborés du ministre de la Chasse et de la Pêche du Québec pour récompenser uniquement ceux qui ont voté pour le parti temporairement au pouvoir à Québec.

J'aimerais ici établir une comparaison entre ce qui a été fait à Ottawa après la reprise du pouvoir par les conservateurs, en 1957, et ce qui s'est produit depuis l'avènement du parti libéral, en juin dernier, à la direction des affaires du Québec.

Des quelque 600 fonctionnaires fédéraux résidant dans Vaudreuil-Soulanges, aucun n'a perdu son emploi pour avoir exprimé une